

ADDICTION À L'ALCOOL

Par Profil supprimé Postée le 29/04/2014 16:18

Bonjour,

Je vous écris car mon mari et moi-même sommes entourés et nés dans un cadre familial très festif, nos amis sont également des gens qui aiment faire la fête et boire. Le souci c'est que mon mari franchit régulièrement les limites, c'est à dire qu'il boit et n'arrive plus à s'arrêter, nous buvons régulièrement, la semaine normalement rien ou alors juste un verre de vin, mais le week-end est festif et nous exagérons une fois pas semaine. Ce qui m'inquiète plus et je les ai noté c'est que mon mari dépasse les limites une fois par mois, c'est-à-dire qu'il ne sait plus ce qu'il fait, il est capable de dépenser des sommes exorbitantes, il se comporte mal et lorsque nous sommes ensemble, je me fache et récemment il m'a manqué de respect, il me parlait mal et surtout personne ne peut le retenir dans ce qu'il fait. Lorsque cela arrive je suis en général aussi alcoolisée (mais je ne suis pas tjs avec lui) alors c'est arrivé 2 fois jusqu'ici, moi j'ai l'alcool triste et je sais que je serai capable de faire une bêtise si un jour il était trop mauvais avec moi. J'aime mon mari, mais nous avons des enfants et je veux ce qu'il y a de mieux pour eux. Mon mari est un homme sympa, très apprécié par ailleurs, il m'aime aussi je le sais. Il me promet toujours de ne plus boire autant, de s'arrêter avant, le problème c'est que je crains ces soirées maintenant, je ne les apprécie plus, nous essayons de les restreindre, d'éviter les amis trop fêtards, mais nous avons aussi des parents et la famille qui eux aussi exagèrent de la même façon.. Comment s'en sortir, comment faire pour éviter les pièges? Notre vie de couple en souffre, j'ai toujours pensé que moi je savais m'arrêter, me dire de ne rien boire pour le surveiller je ne peux pas le faire non plus, je lui en voudrai et surtout je ne m'amuserai pas de la même façon...
MErci pour votre aide

Mise en ligne le 30/04/2014

Bonjour,

Vous décrivez un usage festif de l'alcool dans votre couple, mais il semblerait que cet aspect festif se soit estompé et qu'un mal-être se manifeste dans vos consommations. Pour votre mari, il se traduit par une mise en danger financière ou sociale, et pour vous-même par une telle tristesse que "(vous seriez capable) de faire une bêtise".

Ce que vous avez essayé de mettre en place, à savoir de restreindre vos soirées et d'éviter les amis trop fêtards, est intéressant mais s'avère insuffisant.

On peut supposer que votre mari et vous-même auriez des fragilités qui se manifestent autour de la consommation d'alcool mais qui auraient des causes plus profondes. Il pourrait alors être intéressant que vous consultiez des professionnels pour comprendre ce dont il s'agit exactement car c'est en prenant conscience de vos possibles difficultés que vous trouverez des ressources pour y faire face.

Nous vous indiquons ci-dessous les coordonnées d'un Centre de Soins, d'Accompagnement et de Prévention des Addictions. L'équipe pluridisciplinaire (médecins, psychologues, travailleurs sociaux) qui y travaille propose des consultations gratuites et confidentielles. Elle pourrait vous aider à faire le point sur votre situation et vous accompagner dans votre recherche de solutions.

Vous pouvez également nous contacter au 0 800 23 13 13 (appel gratuit depuis un poste fixe) ou au 01 70 23 13 13 (coût d'une communication ordinaire depuis un portable). Notre service est ouvert tous les jours de 8h à 2h du matin.

Bien à vous,

POUR OBTENIR PLUS D'INFORMATIONS, N'HÉSITÉZ PAS À PRENDRE CONTACT AVEC LES STRUCTURES SUIVANTES :

CENTRE D'ACCUEIL ET DE SOINS

11 rue Louis Apffel
67000 STRASBOURG

Tél : 03 88 35 61 86

Site web : www.alt-67.org

Secrétariat : Du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 14h à 18h sauf jeudi matin.

Accueil du public : Sur rendez-vous du lundi au vendredi de 9h à 18h sauf jeudi matin.

Centre : Espace Accueil sans rdv pour des personnes en situation de précarité, marginalisées le lundi de 9h à 12h et de 14h à 17h, le mardi de 9h à 12h, le mercredi de 9h à 14h (un atelier repas est proposé ce jour-là sur inscription), le jeudi de 14h à 17h, le v

COVID -19 : Juin 2022: Accueil sur rendez-vous sur place.

[Voir la fiche détaillée](#)